

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	15X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Indiction du jubilé universel de l'année sainte 1900, 657. — Mgr Lorenzelli, 663. — A propos d'éducation religieuse, 665. — Eglise de Saint-Laurent, I. O., 667. — Monsieur Contraire, 668. — La démocratie chrétienne, 668. — Le bienheureux de la Salle, 668. — Les mélanges Religieux, 668. — Deuxième centenaire de la mort de Racine, 670. — Bibliographie, 672. — Calendrier, 672. — Memento hebdomadaire, 672.

Indiction du Jubilé universel de l'année sainte 1900

VOICI LA TRADUCTION DE LA BULLE D'INDICTION DU JUBILÉ,
PUBLIÉE A ROME LE JOUR DE L'ASCENSION :

LÉON, EVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

*A tous les Fidèles du Christ qui verront ces lettres, Salut
et Bénédiction Apostolique.*

A l'approche de la fin du siècle, dont Notre vie même mesure presque l'étendue, Nous avons décidé de prendre, d'après les traditions de nos ancêtres, une résolution qui profite au salut du peuple chrétien, en même temps qu'elle montrera comme le dernier vestige des sollicitudes que Nous n'avons cessé d'éprouver dans la fonction de ce suprême Pontificat.

Nous voulons parler d'un " grand jubilé, " qui, dès longtemps, est entré dans les coutumes chrétiennes, qui a été sanctionné par la prévoyance de Nos prédécesseurs, et que, traditionnellement, nos pères ont nommé l' " Année Sainte, " tant parce qu'elle est accompagnée d'un plus grand nombre de cérémonies saintes, que par la plus grande abondance des moyens qu'elle fournit pour corriger les mœurs et pousser les âmes à se renouveler par la sainteté.

Nous-même fûmes témoin en notre jeunesse des grands résultats opérés pour le salut par le dernier qui ait été célébré solennellement, sous le Pape Léon XII; en ce temps où Rome était, pour la religion publique, un théâtre très grand et très sûr. Notre mémoire Nous rappelle encore sous les yeux la foule des pèlerins et la multitude se répandant à travers les plus augustes églises, en bataillons rangés: les missionnaires apostoliques prêchant en public, les plus célèbres endroits de la Ville Eternelle résonnant des louanges divines, et le Souverain Pontife, entouré d'un grand nombre de cardinaux, donnant, sous les regards de tous, des exemples de piété et de charité.

Or, les souvenirs de ce temps reportent plus tristement nos esprits, par la comparaison, au temps d'aujourd'hui, car ces choses dont nous parlons et qui, quand elles peuvent se produire sans obstacle à la lumière de la cité, nourrissent merveilleusement, d'ordinaire, et excitent la piété populaire; aujourd'hui, l'état de la ville ayant changé, il n'y a plus aucune liberté de les faire, ou bien cette liberté dépend du caprice d'un étranger.

Quoi qu'il en soit, Nous avons confiance que Dieu, qui vient en aide aux desseins salutaires, accordera un cours prospère et sans obstacle à la décision que Nous avons prise pour sa grâce et sa gloire. En effet, que désirons-Nous, et que Voulons-Nous? Uniquement que les hommes, dans toute la mesure de Nos efforts, deviennent plus sûrs de leur salut éternel et, à cette fin, qu'on puisse appliquer aux maladies de l'âme les remèdes que Jésus-Christ a voulu mettre en Notre pouvoir.

Et cela, ce n'est pas seulement la charge apostolique, mais c'est la considération de ce temps qui semble absolument le demander de Nous.

Non pas que ce siècle soit stérile en fait de bonnes actions et d'œuvres chrétiennes dignes d'éloges; au contraire, ils abondent, grâce à Dieu, les plus excellents exemples, et il n'est

aucun genre de vertus, si élevé soit-il, ou si ardu, dans lequel Nous ne voyions exceller un grand nombre de fidèles, car la religion chrétienne possède une sève divine, inépuisable, et perpétuelle pour créer et alimenter les vertus. Mais, si on jette les yeux d'autre part, quelles ténèbres, quelle erreur, quelle innombrable multitude de gens se ruant à leur perte éternelle ! Nous sommes principalement opprimé par la douleur chaque fois qu'il nous vient à l'esprit de songer à la grande quantité de chrétiens qui, abandonnés à la licence de la pensée et du jugement, et absorbant à satiété le venin des mauvaises doctrines, corrompent chaque jour en eux-mêmes l'inappréciable don de la foi divine. D'où le mauvais support de la vie chrétienne, et la corruption grandissante des mœurs ; d'où l'aspiration ardente et insatiable pour les plaisirs des sens, avec toutes les sollicitudes et les pensées détournées de Dieu et fixées à la terre. A peine peut-on dire quelle influence pernicieuse, sortant de cette source abominable, s'exerce sur ce qui constitue les fondements mêmes des Etats. Car les esprits en révolte, les mouvements et les troubles des passions populaires, les périls aveugles, les crimes tragiques, si l'on veut en chercher la cause, que sont-ils autre chose qu'un combat illégal et effréné pour s'emparer et jouir des choses mortelles !

Il importe donc à la vie publique comme à la vie privée, que des hommes soient avertis de leur devoir, que les cœur endormis par l'oubli soient réveillés, et que le souci du salut soit rappelé à tous ceux qui, presque à chaque heure, courent témérairement le risque de périr, et de perdre par insouciance ou par orgueil les biens célestes et immuables, les seuls pour lesquels Nous sommes nés. Or c'est à cela que tend souverainement l'année sainte : de fait, pendant tout ce temps, l'Eglise, agissant comme une mère qui ne se rappelle que douceur et miséricorde, s'applique, par tous les moyens et avec tout le zèle possibles, à ramener au bien les aspirations humaines, et à effacer les défaillances de chacun par la pénitence, cette correctrice de la vie. Dans ce but, elle s'efforce, par des prières multipliées et des instances redoublées, de fléchir la majesté de Dieu outragée, et d'arracher au ciel l'abondance des dons divins ; et, ouvrant largement les trésors de grâces, dont la dispensation lui est confiée, elle appelle à l'espoir du pardon l'universalité des chrétiens, et se consacre entièrement à vaincre les volontés

rebelles par un surcroît d'amour et d'indulgence. De tant d'efforts, pourquoi n'attendrions-Nous pas des fruits abondants, s'il plaît à Dieu, et appropriés à l'heure présente ?

Ce qui ajoute à l'opportunité de la chose, ce sont certaines solennités extraordinaires dont Nous croyons que l'annonce s'est suffisamment répandue et qui serviront d'une certaine manière à consacrer la fin du dix-neuvième siècle et le commencement du vingtième. Nous voulons parler des honneurs qui doivent être rendus, dans le même temps, à Jésus-Christ Rédempteur.

C'est pourquoi Nous avons largement loué et approuvé ce beau dessein, dû à la piété privée. En effet, que pourrait-on faire de plus saint et de plus salutaire !

Tout ce que l'homme doit désirer, aimer, espérer, rechercher, n'est-il pas tout entier dans le fils unique de Dieu, qui est "notre Salut, notre Vie, notre Résurrection !" Vouloir l'abandonner, c'est vouloir absolument périr.

C'est pourquoi, encore que jamais ne se taisent, mais soient au contraire partout en vigueur, l'adoration, la louange, l'honneur, l'action de grâce qui sont dûs à Notre-Seigneur Jésus-Christ, cependant ni les actions de grâces ni les honneurs ne peuvent être si grands qu'on n'en doive de plus grands et de plus nombreux encore.

En outre, ils sont nombreux ceux qui, de notre temps, sont oublieux et ingrats, et qui sont habitués à répondre par le mépris à la miséricorde divine et par des injures à ses bienfaits. A n'en pas douter, la vie d'un grand nombre, si opposée à ses lois et à ses préceptes, est, par elle-même, le témoignage d'un esprit ingrat et mauvais. Et que dire, quand on songe que, dans ces derniers temps, l'on a vu se renouveler plus d'une fois le crime d'Arius contre la divinité de Jésus-Christ ? Courage donc, vous tous qui, par ce projet nouveau et si beau, avez fourni un aliment à la piété populaire. Mais il faut l'exécuter de manière à ce qu'il ne s'ensuive aucun obstacle au cours du jubilé et à l'ordre des solennités fixées.

Dans cette prochaine manifestation de la foi et de la religion des catholiques, il faudra que l'on ait cette intention de détester tout ce qui, à notre souvenir, a été dit et fait par les impies et de réparer publiquement les injures qui ont été publiquement faites à la divine majesté de Jésus-Christ.

Or, pour aller au fond, chacun sait que le genre de satisfaction le plus désirable, le plus efficace, le plus clair, celui qui porte le mieux la marque de la vérité, c'est de se repentir du mal que l'on a fait, et, après avoir imploré de Dieu la paix et le pardon, de s'exciter avec plus de ferveur aux devoirs imposés par les vertus, ou à y revenir, si on les a quittés.

Or, étant données les facilités, dont Nous avons parlé au commencement, et qui sont offertes par cette année sainte, il apparaît de nouveau combien il importe et il est nécessaire que le peuple chrétien se mette à l'œuvre avec la plénitude de l'espérance et du courage.

C'est pourquoi, élevant les yeux au ciel et ayant supplié ardemment le Dieu riche en miséricorde de vouloir bien être favorable à Nos vœux et à Nos résolutions, et d'éclairer de sa vertu l'esprit des hommes en même temps qu'exciter leur cœur, Nous, à l'exemple de Nos prédécesseurs et sur l'avis de Nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et de la Nôtre, en vue de la gloire divine, du salut des âmes et pour le profit de l'Eglise, Nous annonçons, promulguons et voulons que soit tenu pour annoncé et promulgué un grand Jubilé universel, qui commencera dans cette sainte ville de Rome aux premières vêpres de la Nativité du Seigneur de l'an 1899, et qui finira aux premières vêpres de la Nativité du Seigneur de l'an 1900.

Durant le cours de ce Jubilé, à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe, vraiment contrits et qui, après s'être confessés et avoir reçu la sainte communion, auront pieusement visité la basilique des bienheureux Pierre et Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure au moins une fois par jour, pendant vingt jours consécutifs ou à des jours espacés, soit naturels, soit ecclésiastiques, comptés depuis les premières vêpres d'un de ces jours jusqu'au plein crépuscule du jour suivant, s'ils sont citoyens de Rome ou résidents et s'ils sont venus en pèlerins, pendant dix jours au moins comme dessus, et qui là auront prié Dieu avec ferveur pour l'exaltation de l'Eglise, l'extirpation des hérésies, la concorde des princes catholiques et le salut du peuple chrétien, Nous accordons et octroyons miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière, la rémission et le pardon de leurs péchés.

Et comme il peut arriver à plusieurs, empêchés qu'ils seront par la maladie ou quelque autre motif légitime, soit à Rome, soit en voyage, de ne pouvoir, malgré leur vif désir, remplir tout ce qui a été prescrit ci-dessus, ou de ne pouvoir en remplir qu'une partie, Nous accordons, selon Notre pouvoir, en Notre-Seigneur, à leur bonne et pieuse volonté, de participer à l'indulgence et à la rémission dont il est parlé ci-dessus, comme s'ils avaient réellement visité aux jours fixés par Nous les basiliques dont Nous avons parlé, pourvu que, vraiment repentants et absous au sacrement de pénitence, ils se soient nourris de la sainte communion.

Pour vous, chers fils, à qui, où que vous soyez, il est facile d'être présents à Rome, elle vous appelle tendrement dans son sein. Mais, en ce temps sacré, il convient qu'un catholique, s'il veut être conséquent avec lui-même, ne se comporte pas à Rome autrement que dans la compagnie de la foi chrétienne.

Aussi doit-il nommément s'interdire les spectacles intempestifs des choses légères ou profanes, et tourner plutôt son esprit vers ceux qui inspirent la religion et la piété. Or, ce qui donne surtout cette impression, si on considère les choses de haut, c'est le caractère natif de la ville, et son empreinte divine que nul calcul humain, que nulle force ne saurait changer.

En effet, Jésus-Christ, le Sauveur du genre humain, a choisi et s'est consacré la ville de Rome, seule entre toutes, pour des fonctions plus élevées que les choses humaines. C'est là que, non sans une longue et secrète préparation, il a placé le domicile de son empire ; c'est là qu'il a ordonné d'établir le siège de son Vicaire pour la perpétuité des temps ; c'est là qu'il a voulu que fût saintement et inviolablement conservée la lumière de la doctrine céleste, et c'est de là que, comme d'une tête et d'une source très auguste, il a voulu qu'elle fût propagée dans toutes les terres lointaines, de telle sorte que celui-là se séparât du Christ lui-même qui se séparerait de la foi romaine.

Et ce qui accroît encore cette sainteté, ce sont les monuments très anciens de la religion, l'incomparable majesté des églises, les tombeaux des princes des apôtres, les hypogées des héros que furent les martyrs. Qui voudra droitement écouter les voix de toutes ces choses sentira certainement qu'il voyage non dans une ville étrangère, mais dans la sienne propre et, par la grâce de Dieu, il s'en ira meilleur qu'il n'était venu.

Or, afin que ces Lettres arrivent plus facilement à la connaissance de tous les fidèles, Nous voulons que les exemplaires, même imprimés, pourvu qu'il portent la signature de quelque notaire public et le sceau d'une personne ayant une dignité ecclésiastique, obtiennent la même confiance que si elles avaient été exhibées et montrées dans l'original.

Que personne donc ne se croie permis d'enfreindre cette page de Notre indiction, promulgation, concession et volonté, ou de s'y opposer par une audace téméraire. Que si quelqu'un avait la présomption de commettre cet attentat, qu'il sache que, de ce fait, il encourrait l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses saints apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, le cinq des ides de mai, en la vingt-deuxième année de Notre Pontificat.

C. Card. ALOISI MASELLA, *Pro-datavire*.

A. Cardinal MACCHI.

Visa † de la Curie, J. des vicomtes d'AQUILA.

Lieu † du sceau de plomb

Enregistré à la secrétairerie des Brefs,

L. CUGNONI.

L'an de la nativité de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le 11 mai, en la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, en la vingt-deuxième année du Pontificat de Notre très Saint-Père et Seigneur en Jésus-Christ Léon XIII, Pape par la divine Providence, j'ai lu et solennellement publié ces lettres devant le peuple, dans l'atrium de la sainte basilique vaticane.

Moi, JOSEPH des vicomtes d'AQUILA,

Abréviateur de la Curie.

Mgr Lorenzelli

Les journaux annoncent la nomination officielle de Mgr Benoît Lorenzelli, Archevêque titulaire de Sardes et nonce à Munich, à la nonciature apostolique de Paris, rendue vacante par la mort soudaine de Mgr Clari.

Le nouveau dignitaire est né à Badi, au diocèse de Bologne, le 11 mai 1853. C'est donc un prélat relativement jeune, mais que le talent, de vastes connaissances et un grand sens diplomatique ont fait avancer vite dans la carrière qui mène aux plus hautes dignités de l'Eglise.

Mgr Lorenzelli s'est d'abord distingué comme professeur au Séminaire de la Propagande, où il enseigna pendant plusieurs années la philosophie d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin, alors que son confrère Mgr Satolli (maintenant Cardinal et Préfet de la S. Cong. des Etudes) illustrait par sa science profonde et son éloquence entraînant la chaire de Théologie de la même Université. Ces deux hommes, étroitement unis dans un même amour des belles et lumineuses doctrines du Docteur Angélique, et dans un commun désir de servir efficacement la cause des hautes études ecclésiastiques, ont contribué dans une large mesure à l'œuvre de restauration théologique, entreprise et menée à bien par Sa Sainteté Léon XIII.

Dès ses premières années d'enseignement, Mgr Lorenzelli a livré au public un traité de Philosophie peu volumineux, il est vrai, mais substantiel dans sa concision, et considéré à bon droit comme l'un des ouvrages les plus fortement pensés de ce siècle. Le savant auteur, conformément aux directions du Souverain Pontife, semble s'être spécialement appliqué dans ce traité à venger la philosophie de saint Thomas des attaques dont elle est l'objet et à faire voir comment les principes Thomistes, bien loin d'être en désaccord avec les progrès de la vraie science, peuvent seuls fournir la solution des plus hauts problèmes scientifiques. Les questions de la constitution des corps, du matérialisme et de l'évolutionisme, y sont traitées de main de maître. Pas une objection sérieuse, tirée de la Chimie, de la Physique et autres sciences, à laquelle il ne soit victorieusement répondu. Les nouveautés doctrinales y reçoivent leur coup de grâce.

Mgr Lorenzelli, tout en demeurant professeur, fut chargé à Rome pendant quelques années de la direction du Collège Bohémien, institution naissante à laquelle il donna bientôt une vigoureuse impulsion.

Le Pape l'ayant nommé il y a six ans internonce à La Haye, le jeune diplomate sut remplir ses nouvelles fonctions avec une sagesse, une habileté et une distinction de manières qui lui gagnèrent tous les suffrages. Sans sacrifier ses études philosophiques qui lui étaient si chères (il put donner vers cette époque une nouvelle édition de son traité de Philosophie), il suivait d'un œil attentif et perspicace le mouvement social; il étudiait les hommes et les choses, et réussit par d'habiles procédés à obte-

nir la création d'une chaire de philosophie catholique à l'Université protestante d'Amsterdam.

Au Consistoire du 30 novembre 1896, Mgr Lorenzelli était nommé par le Saint Père Archevêque de Sardes, et désigné pour aller occuper le poste important de la nonciature de Munich.— Cette nonciature, tout en n'appartenant qu'à la seconde classe, est très considérable. C'est par elle, en effet, que sont traitées toutes les affaires religieuses de l'Allemagne.

Aussi Mgr Lorenzelli eut-il maintes occasions d'y employer les grandes qualités diplomatiques et administratives que le Souverain Pontife l'appelle maintenant à exercer auprès du gouvernement français.

L'opinion publique en France semble faire le meilleur accueil au nouveau nonce pontifical. Puisse-t-il y réaliser tout le bien que sa haute intelligence, sa science, son prestige, son tact parfait le mettent en état d'accomplir, en faveur du catholicisme et de l'Eglise, dans cette ancienne mère-patrie si travaillée hélas ! par les sectes et le libéralisme !

L. A. P.

A propos d'éducation religieuse

“ La justice sociale ” est dirigée, comme l'on sait, par des abbés démocrates. Dans l'un de ses derniers numéros, elle a abordé la question de l'éducation des garçons après celle des jeunes filles. Elle propose à ce sujet, une méthode infaillible pour faire des gens de nos collèges, des hommes d'initiative dans l'ordre religieux. ”

Elle commence par se plaindre “ que pour les choses de la conscience, les enfants et les jeunes gens n'ont presque jamais l'occasion d'agir spontanément. *Chaque jour*, dit-elle, matin et soir, au commencement et à la fin des classes, des études et des repas, les élèves font, en commun, une prière qui est présidée par un directeur ou par un maître quelconque. *Chaque dimanche*, on les conduit en rang à la chapelle pour entendre la messe et les vêpres. Tous les quinze jours, au plus tard *tous les mois*, il y a une confession dite générale. . . .

“ Une fois sortis du collège, ces jeunes gens abandonnent la plupart des pratiques qui leur avaient été *inoculées* malgré eux. . . . et qui font partie *du bagage traditionnel* de l'éducation. ” De telles paroles sont une injure pour tous les maîtres de l'éducation vraiment chrétienne.

Mais au mal qui vient d'être signalé, il y a un remède.

"Que faire donc? continue la *Justice sociale*. Comment concilier l'initiative individuelle avec la marche régulière d'une maison d'éducation?"

"Rien de plus simple: (!)" "Pourquoi ne pas habituer les enfants à faire la prière du matin ou du soir, isolément au pied de leur lit?... Est-ce que cette prière faite mentalement ou à voix basse, ne vaut pas mieux que toutes ces formes mormonnées d'une façon dolente et endormie?"

"Pour la Messe, pourquoi ne pas laisser à chaque élève la liberté d'y assister quand bon lui semble? On sait dans la maison qu'à telle heure on dit une messe à la chapelle: c'est affaire à chacun de faire ce que sa piété lui suggère.... Ce que je viens de dire est pour les jours de la semaine.

... "Pour les dimanches, je voudrais que le règlement mit une récréation avant et après la Messe. La cloche sonne: chacun se rend à la chapelle et se place où il veut, suivant sa commodité, comme il le fera plus tard quand il sera dans sa famille et qu'il assistera aux offices de sa paroisse!"

Pour ce qui est de la confession c'est encore plus simple: que chacun, dit la *Justice sociale*, puisse aller trouver son confesseur quand cela lui fait plaisir.... On peut être certain que les enfants ne se feront pas prier pour aller chaque semaine ou tous les quinze jours s'entretenir quelques minutes avec leur confesseur.... Celui-ci pourra exercer sur eux une salutaire et décisive influence.... il provoquera chez ses pénitents le besoin d'agir par soi-même.... Et les communions auront lieu au gré de chacun....

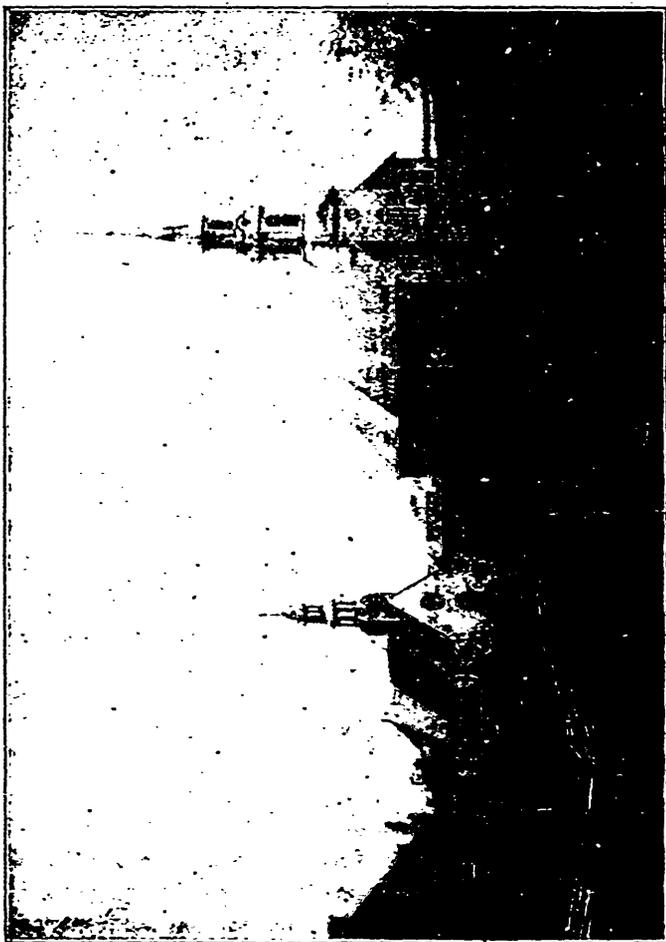
Ce n'est pas plus difficile que cela! Et les élèves, continue la "*Justice sociale*," cesseront d'être des machines pour devenir des hommes de conscience et de réflexion, ce qui est le plus sûr moyen d'être de solides chrétiens."

Ce procédé nouveau par lequel on prétend arriver à former de solides chrétiens, nous semble avoir une teinte prononcée d'américanisme. Le fait qu'il supprime le rôle de l'autorité dans l'éducation et la formation religieuse de l'enfant, dit suffisamment ce qu'il faut en penser. On ne peut s'empêcher d'éprouver un profond sentiment de tristesse en songeant que cette méthode est prônée par des prêtres.

Eglises de Saint-Laurent, I. O.

La gravure du présent numéro représente la deuxième et la troisième église de Saint-Laurent, I. O.

On ne connaît point la date précise de la construction de la deuxième église, démolie il y a plus de trente ans. Tout ce que



Eglises de Saint-Laurent, I. O.

l'on sait, c'est qu'elle existait en 1697. Elle fut allongée de 21 pieds en 1702, sous le règne du R. P. Poncelet, alors curé de Saint-Laurent. Sa longueur était de 75 pieds, et sa largeur de 21 pieds. Malgré les trois jubés qu'elle comptait, bon nombre

de paroissiens étaient forcés d'assister aux offices, debout dans les allées et le bas de l'église. Elle était située au nord du chemin royal, à l'ouest de la sacristie qui sert aujourd'hui de salle publique.

La troisième église, ou l'église actuelle, a été construite en 1860. Elle fut bénite et inaugurée dans l'automne de 1861. Sa longueur est de 113 pieds et sa largeur de 38 pieds. Les murs sont en pierres taillées, et le toit est couvert en fer-blanc. Le site aurait pu être mieux choisi.

La première église a été construite vers 1675, et n'a servi au culte qu'une vingtaine d'années. Elle était placée, paraît-il, à l'endroit appelé l'Arbre sec, sur l'emplacement occupé jusqu'à ces dernières années par M. Isidore Labrecque, à un arpent environ du pied des Coteaux. La paroisse de Saint-Laurent fut d'abord érigée sous le vocable de Saint-Paul, et en 1698, sur la demande du seigneur de l'île, on lui substitua celui de S.-L.

Monsieur Contraire

N'avez-vous jamais rencontré, sur votre route, *Monsieur Contraire* ?

C'est bien le plus étrange et le plus désagréable personnage qu'on puisse rêver.

D'abord, il prend à tâche de ne penser jamais comme personne. Ce que les autres trouvent bien, lui le trouve mal. Ce qui les réjouit le contriste. Il applaudit à ce qu'ils regrettent. C'est son parti-pris d'affirmer quand on nie ou de nier quand on affirme. Si demain quelqu'un reprend l'opinion qu'il soutenait aujourd'hui, lui s'en déclarera l'adversaire. Peu lui importe de se mettre en contradiction avec lui-même, pourvu qu'il contredise celui qui parle. Je vous défie de dire une parole à laquelle il réponde *oui* sans restriction, ou de découvrir une façon d'agir qu'il approuve sans réserve. Avec lui, vous aurez toujours tort par quelque endroit. Gardez-vous surtout de lui donner un avis. Si bon que soit votre conseil, il lui paraîtra mal fondé en raison, funeste dans ses conséquences, difficile à mettre en pratique. Il n'est qu'un seul moyen, mais celui-là est infaillible, de l'amener à faire suivant votre désir : c'est de lui demander le contraire. . . . Au surplus, il lui répugne d'entrer en fusion avec le milieu dans lequel il vit. Il aime l'isolement comme le

désaccord. L'homme, dit-on, est un être fait pour vivre en société. Ou cette définition est fautive, ou *Monsieur Contraire* n'est pas un homme. Sa tendance instinctive l'éloigne de la société. Son bonheur est de faire bande à part.

Ses supérieurs, quand il en a, n'ont pas sur lui plus d'empire que les simples mortels. Il entend vivre à sa guise et ne supporter aucune direction (1).

La démocratie chrétienne

Il semble probable que la Démocratie dite chrétienne aura bientôt le sort de l'Américanisme. Comme le dit M. l'abbé Maignen, il y a de l'électricité dans l'air. En tout cas, les ecclésiastiques égarés dans ce mouvement, tels que MM. les abbés Naudet, Gayraud, Lemire, Pottier et Dubry, pour ne parler que des plus militants, sont inquiets et nerveux.

Le Bienheureux de la Salle

Le 1er mai, a été tenue au Vatican une séance solennelle pour la promulgation du décret constatant la validité des miracles obtenus par l'intercession du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. La séance s'est tenue dans la salle du Trône, en présence de N. S. P. le Pape, assisté des Em. le cardinal Parrocchi, rapporteur de la cause de canonisation, et le cardinal Mazella, préfet de la Congrégation des Rites.

Le décret constate la guérison parfaite et instantanée du frère Nethelme, d'une paraplegie insupportable, provenant d'une lésion de l'épine dorsale, et la guérison parfaite et instantanée de Léopold Tayac, d'une pneumonite cérébrale.

L'assistant, représentant du supérieur général des frères, a remercié le Pape d'avoir fait faire à la cause de canonisation ce pas si important. Le Saint Père a répondu par un discours dans lequel il a fait hautement l'éloge du Bienheureux et de son institut des Ecoles chrétiennes.

Les Mélanges Religieux

La réimpression de cette publication, entreprise par MM. Cadieux et Derome, se poursuit activement, et les deux derniers fascicules parus sont d'un grand intérêt.

(1) *Revue des Catéchismes.*

Deuxième centenaire de la mort de Racine

— Le 21 avril 1699, entre trois et quatre heures du matin, en sa maison de la rue des Marais, "après avoir reçu, écrit son fils, les sacrements avec de grands sentiments de piété," Jean Racine rendait paisiblement son âme à Dieu. Il avait cinquante-neuf ans et quatre mois.

Depuis septembre de l'année précédente il souffrait d'un abcès au foie. Mais les plus habiles médecins de la cour, qui le visitaient, n'avaient pas même soupçonné son mal. Trois jours avant sa mort, ils le devinèrent et se décidèrent à une opération douloureuse qui ne réussit point. Tout le monde autour de lui, sa famille, ses amis, le roi, la cour, témoignaient à l'illustre malade une vive sympathie. Danéau écrivait dans son *Journal*: "Racine est à toute extrémité: on n'en espère plus rien; il est regretté par les courtisans, et le roi même paraît affligé de l'état où il est et s'en informe avec beaucoup de bonté."

Mais Racine ne songait plus qu'à Dieu et à son âme. Au moment de l'opération, son fils aîné s'approcha de lui pour lui inspirer le désir ou l'espoir de vivre: — "Et vous aussi, mon fils, répondit-il, voulez-vous faire comme les médecins, et m'amuser? Dieu est le maître de me rendre la vie; mais les frais de la mort sont faits."

Il était prêt depuis longtemps. Quatorze ans auparavant, dans la force de l'âge, le 29 octobre 1685, Racine avait écrit son testament — "incertain, dit-il, de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'appeler;" il y déterminait diverses aumônes, notamment pour les pauvres de deux paroisses. Puis, par un codicille en date du 10 octobre 1698, il demandait, *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, que son corps fût inhumé au cimetière de Port-Royal, dont sa tante, Agnès de Sainte-Thècle Racine, était abbesse; il sollicitait des prières, en vue de mériter la miséricorde divine, et déplorait avec une touchante humilité "les scandales de sa passée."

Pendant sa maladie, Dieu lui avait ménagé un suprême sacrifice qui déchira son cœur, et lui coûta bien des larmes, mais qu'il accepta avec la foi d'un chrétien. Anne, la seconde de ses filles, âgée de dix-huit ans, fit sa profession aux Ursulines de Melun, le 6 novembre 1698. Malgré la fatigue du voyage et l'émotion qui l'attendait, Racine voulut assister à la cérémonie,

après laquelle il écrivit à son fils aîné : " Je n'ai cessé de sangloter ; et je crois même que cela n'a pas peu contribué à déranger ma faible santé."

Aux approches de la mort, il s'offrit lui-même à Dieu, avec une générosité humble et ferme, qui frappa tous les témoins : et Mme de Maintenon l'affirme, en termes éloquents, dans une lettre où elle ne craint pas de l'appeler " sublime " : " Il vous aurait édifié, le pauvre homme, si vous aviez vu son humilité dans sa dernière maladie, et son repentir sur la recherche d'esprit. Il ne demanda point dans ce temps-là un directeur à la mode ; mais il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse."

Ce confesseur inconnu, prêtre de Saint-André-des-Arcs, et l'abbé Boileau, chanoine de Saint-Honoré, l'assistèrent durant les derniers jours. Son second fils, Louis, ou comme on disait dans la famille, *Lionval*, âgé de six ans et demi, lui faisait de fréquentes lectures de piété ; et lui-même a raconté combien la mort de son père fut douce et consolée : " Il avait eu toute sa vie d'extrêmes frayeurs, que la religion dissipa entièrement dans sa dernière maladie. Il s'occupa toujours de son dernier moment, qu'il vit arriver avec une tranquillité qui surprit et édifia tous ceux qui savaient combien il l'avait appréhendé."

Boileau, à qui Racine avait dit en l'embrassant une dernière fois : " Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous," composa pour son ami une épitaphe, gravée sur une pierre, qui fut placée le 21 avril 1818, dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, où le corps de Racine repose depuis le 2 décembre 1711. Cette épitaphe est un admirable monument de la foi de ces deux poètes. En voici les premières phrases :

D. O. M.

" Ici repose le corps de Messire Jean-Baptiste Racine, trésorier de France, secrétaire du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, et un des Quarante de l'Académie Française ; qui, après avoir longtemps charmé la France par ses excellentes poésies profanes, consacra ses muses à Dieu, et les employa uniquement à louer le seul objet digne de louanges.

" Les raisons indispensables qui l'attachaient à la cour l'empêchèrent de quitter le monde, mais ne l'empêchèrent pas de s'acquitter au milieu du monde de tous les devoirs de la piété et de la religion.

" Il fut choisi avec un de ses amis, par le Roi Louis-le-Grand.

pour rassembler en un corps d'histoire les merveilles de son règne ; et il était occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout à coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie qui, à la fin, l'enleva de ce séjour de misère, en sa cinquante-neuvième année.

“ Bien qu'il eût extrêmement redouté la mort lorsqu'elle était encore loin de lui, il la vit de près, sans s'en étonner, et dans une entière résignation à la volonté de Dieu. ”

P. V. DELAPORTE.

Bibliographie

FOI ET PATRIOTISME !

CHOMEDEY DE MAISONNEUVE

Drame chrétien en trois actes

SAMUEL DE CHAMPLAIN

Pages Oratoires

TROIS AUREOLES !

Par l'abbé S. CORBELL, Th. et D. G. C.

1 vol. in-12..... Prix : 25 c

Calendrier

11	DIM.	r. b	III après Pent. S. Barnabé, ap., <i>dbl. maj.</i> Sol. du S.-C. Kyr. 2 ton. Proc. et Conséc. au S.-C. de Jésus. II Vêp., mém. du suiv. [et du dim.]
12	Lundi	b	S. Jean de S. Facond, conf. (S. Nazaire, fête pat. de Mgr l'Arch.)
13	Mardi	b	S. Antoine de Padoue, confesseur.
14	Mercur.	b	S. Basile, évêque et docteur.
15	Jeu di	b	N.-D. de Grâce, <i>dbl. maj.</i> (1 juin)
16	Vend.	b	S. Jean François Régis, confesseur.
17	Samd.	+ b	De l'Immaculée Conception.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Lourdes de Saint-Sauveur, le 11 ; à Saint-Antoine, le 13 ; à Saint-Isidore, le 14 ; à Saint-Basile, le 15 ; à Valcartier, le 17.

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, Cap-Santé, Portneuf.